

## CAMBRIOLAGE ET FAITS DE DÉLINQUANCE : CONNAÎTRE ET AVOIR LES BONS RÉFLEXES

### Quand vous êtes chez vous, vérifier la sécurité de votre habitation :

- Porte avec système de fermeture fiable, moyen de contrôle visuel sécurisé type « œillet » ou « chaînette »,
- Equipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, système d'alarme...),
- Matériels de bricolage et échelles sous clés afin de ne pas faciliter l'intrusion des cambrioleurs,
- Clés de véhicules dissimulées afin que vos véhicules ne soient pas dérobés.

### Quand vous vous absentez :

- Inscrivez-vous au dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV) auprès de la brigade de gendarmerie d'Angers via le formulaire en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>
- Ne laissez pas d'accès quelconques ouverts,
- Ne cachez aucune clé à l'extérieur,
- N'annoncez pas votre période d'absence (sur les réseaux, un répondeur téléphonique, messagerie électronique...),
- Missionnez un membre de votre entourage pour passer régulièrement à votre domicile et relever votre courrier.

### Soyez prévoyant :

- Photographiez vos objets de valeur, avec estimation, pour faciliter les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur en cas de vol.
- Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.
- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Consultez votre contrat d'assurance habitation qui précise votre couverture et mesures de protection à respecter.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr vos objets de valeur. Ne les laissez pas visibles à travers les fenêtres.
- Signalez à la brigade de gendarmerie d'Angers tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.
- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.



### Dispositif de Participation Citoyenne

Afin de renforcer la vigilance dans votre quartier et de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander à intégrer le dispositif de Participation Citoyenne mis en place sur la commune. Il met en relations élus, gendarmerie, police municipale et habitants, dans l'objectif d'un maillage solidaire entre voisins. Renseignements auprès de votre mairie.

### En cas de cambriolage :

- Prévenez immédiatement la brigade de gendarmerie d'Angers,
- Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification par la prise de photographies ou de notes (type de véhicule, langage, signalement, vêtements, ...).
- Avant l'arrivée des forces de l'ordre, préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur : ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ; interdisez l'accès des lieux.
- Une fois les constatations faites, faites opposition auprès de votre banque pour vos chèquiers et cartes dérobés.
- Prenez des mesures pour éviter un nouveau cambriolage (changement des serrures, réparations, ...).
- Déposez plainte auprès de la brigade de gendarmerie d'Angers, en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : [www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)
- Déclarez le vol à votre assureur dans les deux jours ouvrés.

### Rappel des numéros utiles et applications utiles :

En cas d'urgence, composez le 17

Gendarmerie d'Angers, 33 rue du Nid de Pie : 02 41 22 94 40

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

Téléphones portables volés :

• SFR : 10 23 / • Orange : 0 800 100 740

• Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00 / • Free : 3 244

Ma Sécurité

-  Tchat avec un policier ou gendarme près de chez vous
-  Des **fiches conseils** de sécurité ou de prévention
-  Un accès au **service de pré-plainte en ligne**
-  Des **notifications** locales de sécurité

N'attendez plus ! Téléchargez

 **Ma sécurité**  
Application grand public



IntraMuros

Téléchargez l'app. IntraMuros  
L'information locale en temps réel

